

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 24 MARS 2023

N° 2023-05-07

L'an deux mille vingt-trois, le vingt quatre mars à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 10

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 11

Exprimées par pouvoirs : 12

Total (mini 19) : 23

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Didier-Claude BLANC

**9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1
voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX,
Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX,
Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Kevin KEYREL à Sébastien BERNARD, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Christophe CAMP à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Yann TRACOL à Éric RICHARD, Agnès ROSSI à Christelle RUYSSCHAERT, Jean-François PERILHOU à Lionel TARDY

Délégué excusé : Claude AURIAS, Philippe CAHN, Pierre COMBES, Gilles CREMILLIEUX, Marlène MOURIER, Michel ROLLAND

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 17 heures.

Madame Pascale ROCHAS est nommée secrétaire de séance.

Objet : Leader Sisteronais Buëch - Projet de coopération tourisme durable et activités de pleine nature (Outdoor activities sustainable tourism / OAST)

Montant des dépenses PnrBP	2023	2024
Fonctionnement	7 388,20€	51 273,22 €
Investissement	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	58 661,42 €	46 929,14 €

Rapport :

La Présidente expose,

Le Syndicat Mixte du Parc intègre le projet de coopération du GAL Sisteronais-Buëch aux côtés de la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch et de l'Office de Tourisme Sisteron-Buëch.

Les GAL de BMG Distretto Rurale Barbagia Mandrolisai Gennargentu (Sardaigne - Italie), de Kilkenny (Irlande) et du Sisteronais-Buëch sont trois territoires possédant des caractéristiques similaires : des cours d'eau fréquentés et un développement important des Activités de Pleine Nature. Ce projet LEADER de coopération permettrait à ces territoires de partager leurs expériences et de mettre en œuvre plusieurs actions sur ces thématiques.

Le projet de coopération entre les trois GAL vise à créer une synergie entre ces territoires sur un sujet commun : le développement des activités de pleine nature comme moteur d'un développement touristique créateur de richesses mais respectueux de l'environnement. La coopération a pour objectif de créer un soutien à l'innovation locale en s'appuyant sur les expériences de chacun des pays en matière de tourisme durable et de gestion des espaces naturels. Les échanges et partages d'expériences entre les acteurs touristiques de ces trois GALs seront bénéfiques à ces trois territoires afin de partager et d'échanger sur les méthodes de travail mais aussi d'enrichir chacun des acteurs de la coopération par la transmission de savoir-faire et par la découverte d'approches culturelles différentes.

La présence du Parc sur ce projet garantit aussi la dimension sensibilisation aux impacts de la fréquentation sur les milieux, par ailleurs ces échanges peuvent être source d'innovation pour le territoire.

Considérant le report de calendrier de mise en œuvre de cette opération et notamment de sa programmation. Considérant, l'impossibilité d'appliquer les financements prévus au recrutement de éco-guides en 2023 (recrutements en cours) et considérant les contraintes qui pèsent sur le budget du syndicat mixte du Parc en 2023. Outre les voyages d'étude en Irlande et en Sardaigne, ces dépenses ne seront réalisées que si elles sont encore éligibles sur le budget 2024.

Budget prévisionnel des opérations protégées par le Syndicat mixte du Parc et plan de financement :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes €	
Déplacement Irlande et Sardaigne 2 pers	3 398,20 €	FEADER Leader Sisteronais Buëch 48%	28 157,48 €
Coût de personnel chargée de mission eco-tourisme	14 331,00 €		
Coût de personnel eco guide (2 ETP)	22 921,80 €	Région Sud 32 %	18 771,66 €
Equipement eco guides	2 077 €		
Réalisation d'une vidéo de sensibilisation	6 045,42 €	Autofinancement PnrBp 20%	11 732,28 €
Podcast de sensibilisation baignade en rivière	3 990,00 €		
Conception graphique de documents de sensibilisation	5 898,00 €		
TOTAL =	58 661,42 €	TOTAL	58 661,42 €



Délibération

- ◆ Considérant le report de calendrier de mise en œuvre de cette opération et notamment de sa programmation
- ◆ Considérant, l'impossibilité d'appliquer les financements prévus au recrutement de éco-guides en 2023 (les recrutements sont déjà en cours à ce jour)
- ◆ Considérant les contraintes qui pèsent sur le budget du syndicat mixte du Parc en 2023
- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure II.2.2 « Faire du Parc une zone pilote de tourisme durable » ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement prévisionnel présentés
- **Précise** qu'en dehors des déplacements prévus en Sardaigne et en Irlande en 2023, les dépenses ne seront réalisées que sur le budget 2024, si elles restent éligibles ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

